

SEANCE DU 25 FEVRIER 2016

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	7

Date de la convocation
11/02/2016

Date d'affichage
11/02/2016

Le vingt-cinq février deux mil seize à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de M. François CHAMPRENAULT, Maire.

Présents : François CHAMPRENAULT, Maire, Elodie PORCHERET, Adeline ACHOTTE, Romain BERTRAND, Michèle LEMAIRE, Yves PORCHERET, Michel GUÉNOUX.

Absent : Sébastien GRZYB

Absents excusés : Michel Goulhier, Matthieu SAULGEOT

Secrétaire de séance : Adeline ACHOTTE

Le Conseil Municipal a examiné les dossiers suivants :

↳ **Acquisition mairie Hermann :**

A l'unanimité, le conseil municipal choisi la Banque populaire en remboursement annuel sur 20 ans.

↳ **Siceco :**

Le conseil adopte la modification des statuts.

↳ **Régie :**

Le conseil décide l'élargir la régie boissons aux repas. Le régisseur désigné est Adeline ACHOTTE.

↳ **Location de la salle :**

Le conseil municipal définit les nouveaux prix.
100 € pour les habitants de Marcilly.
140 € pour les extérieurs.

↳ **Don de véhicule.**

Le conseil municipal accepte le don du véhicule fait à la commune.

↳ **Nouvel agent technique.**

Franck DUBOST sera remplacé à compter du 1 mars 2016 pour un contrat aidé à 20h hebdomadaire.

↳ **Sauvegarde.**

Le conseil municipal décide de mettre en place une sauvegarde informatique à distance de l'ensemble de la comptabilité, état civil, etc... par le fournisseur JVS.

↳ **Contrat d'assurance CNRACL :**

Le conseil décide de résilier ce contrat car il n'y a plus d'agent CNRACL.

↳ **Leg de mr Picard.**

Le Maire,



François CHAMPRENAULT
Signature et cachet

Le conseil à l'unanimité accepte ce legs et donne pouvoir au maire pour signer les documents. Il le charge de négocier pour acquérir les parcelles en indivision afin d'éviter les difficultés de gestion.

↳ **Questions diverses :**

- Courrier des habitants de Lacroix. Le panneau d'entrée en agglomération sera déplacé à droite.
- Achat de la verrière de la maison Hermann, suite à l'appel d'offre réalisé en septembre 2015 auprès des habitants de la commune, le conseil municipal attribue la vente pour un montant de 100 € à Mr et Mme Ouenne.
- Les amis de Marcilly évoquent l'électrification de l'église d'Ogny qui permettrait de recevoir des expositions.
- Renouvellement des Feux de la Saint Jean. Le conseil émet un avis favorable sous réserve de pouvoir stocker suffisamment de bois à brûler.